

**PRUEBAS LIBRES PARA LA OBTENCIÓN DEL TÍTULO DE GRADUADO  
EN EDUCACIÓN SECUNDARIA OBLIGATORIA DESTINADAS A  
PERSONAS MAYORES DE DIECIOCHO AÑOS EN LA COMUNIDAD  
AUTÓNOMA DE CASTILLA-LA MANCHA**

**CUESTIONARIO CONVOCATORIA DE SEPTIEMBRE 2015**

DNI	<input type="text"/>	Nombre	<input type="text"/>
Apellidos	<input type="text"/>		
Centro de Examen	<input type="text"/>		

**ÁMBITO DE LA COMUNICACIÓN**  
**FRANCÉS**

**Instrucciones Generales:**

- *Duración del ejercicio: 1 hora.*
- *Mantenga su DNI en lugar visible durante la realización de la prueba.*
- *Realice cada ejercicio en los espacios reservados para ello a continuación de cada pregunta y entregue este cuadernillo completo al finalizar la prueba.*
- *Lea detenidamente los textos, cuestiones o enunciados.*
- *Cuide la presentación y la ortografía.*
- *Revise la prueba antes de entregarla.*

**Criterios de calificación:**

*Este ejercicio se calificará numéricamente entre 0 y 10.*

**Nota:** Para superar la materia de francés correspondiente al ámbito de la comunicación, deberá obtener una puntuación mínima de cinco puntos

**Lisez le document.**

## **LE DON D'ORGANES**

En matière de don et de greffe<sup>(1)</sup> d'organes, la loi française prévoit que la volonté du défunt prime sur toutes les autres. Mais si on n'a pas parlé ensemble, des familles touchées par la mort d'un être cher, se trouvent dans la situation difficile de décider au nom de leur proche. Aborder le sujet avec sa famille n'est pas facile. Il faut exprimer son choix de façon simple. S'il provoque de l'émotion et des réactions personnelles, il est naturel de le montrer. Si vous êtes d'accord, dites-le à vos proches et portez sur vous votre carte de donneur. Si vous n'êtes pas d'accord, dites-le à vos proches et demandez votre inscription au registre national des refus, qui est obligatoirement consulté avant de faire un prélèvement. L'inscription est individuelle et possible à partir de 13 ans. Le formulaire doit obligatoirement être signé par l'intéressé lui-même.

L'âge pour être donneur: Quand un mineur meurt, les parents doivent consentir par écrit au don. C'est la qualité des organes qui est prise en compte: un cœur est rarement prélevé<sup>(2)</sup> après 60 ans, mais d'autres organes peuvent l'être sur des personnes beaucoup plus âgées. En 2005, 1 200 personnes ont eu besoin d'un greffe d'organes pour continuer à vivre ou pour mieux vivre. Ce nombre augmente chaque année.

(1) Greffe: remplacement d'un organe qui fonctionne mal par un organe sain.

(2) Prélever: extraire.

Texto adaptado de "Le guide". Agence de la Bio médéc

## A) COMPREHENSION DU TEXTE

Répondez aux questions.

1) Écrivez VRAI ou FAUX dans les affirmations suivantes.

(1 punto)

La loi française fait prévaloir la volonté des familiers sur celle du défunt.	
Il existe un registre national pour les personnes qui ne veulent pas donner leurs organes.	
Les mineurs ne peuvent pas accéder au don d'organes.	
Les organes ne sont jamais prélevés après l'âge de 50 ans.	

2) Répondez.

(1, 5 puntos)

1. Que prévoit la loi française en matière de don et de greffe?
2. Quel est le concept qui est pris en compte en premier lieu en ce qui concerne le prélèvement des organes?
3. Qu'est-ce qu'il faut porter si vous êtes donneur d'organes?
4. Qu'est-ce qu'on consulte obligatoirement avant de faire un prélèvement d'organe?
5. Qui doit signer le document lorsque une personne devienne donneur?

**3) Cherchez dans le texte les mots qui correspondent aux définitions suivantes.**

**(1,5 puntos)**

- 1) Être affecté par un évènement important. \_\_\_\_\_
- 2) Document personnel qu'on a l'habitude de porter. \_\_\_\_\_
- 3) Organisme administrative où l'on inscrit des faits. \_\_\_\_\_
- 4) Document à remplir par un intéressé quelconque. \_\_\_\_\_

**B) TEST**

**4) Ecrivez le féminin.**

**(1, 5 puntos)**

- Donneur \_\_\_\_\_
- Individuel \_\_\_\_\_
- Mineur \_\_\_\_\_
- Français \_\_\_\_\_

**5) Donnez une définition ou un synonyme des mots suivants d'accord avec leur sens dans le texte.**

**(1,5 puntos)**

- Proche \_\_\_\_\_
- Sujet \_\_\_\_\_
- Refus \_\_\_\_\_
- Formulaire \_\_\_\_\_



**Castilla-La Mancha**



Consejería de Educación,  
Cultura y Deportes

### **C) EXPRESSION ÉCRITE**

- 6) Qu'est-ce que vous pensez sur le don d'organes. Racontez en quelques lignes (60 -70 mots) vos opinions sur ce sujet ou, même, des raisons en faveur ou en contre.**

**(3 puntos)**